



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 septembre 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 66

Votants : 72 (dont 6 procurations)

N°13

OBJET :

FICT 2015-2020

7EME
PROGRAMMATION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 4 OCT. 2017

Publiée ou notifiée

le : - 4 OCT. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Claude MALHURET, Président.**

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY - N. RAY - J. ROIG - J.M. GUERRE - C. CATARD - C. SEGUIN - F. SEMONSUT - R. LOVATY - C. BERTIN - A. CORNE (absente de la question n°23 à la question n°25) - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - J. COGNET - H. DUBOSCQ - JY. CHEGUT (absent pour la question n°18) - MC. VALLAT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY - J. BLETTERY - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - C. GRELET - G. MAQUIN - C. BENOIT (absente de la question n°15 à la question n°16) - E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ - S. FONTAINE - W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - C. LEPRAT - JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. J.P. BLANC à M. AURAMBOUT - P. SEMET à F. SKVOR - M. GUYOT à E. CUISSET - JJ. MARMOL à F. AGUILERA - YJ. BIGNON à G. MAQUIN - M.J. CONTE à G. MARSONI, Conseillers Communautaires.

Absent représenté par leur suppléant : MM. R. MAZAL par S. AUBUGEAU, Vice-Président.

Absent excusé : M. F. SZYPULA, Vice-Président.

Absents : P. COLAS - F. HUGUET - Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Vice-Président.

Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du conseil communautaire de Vichy Val d'Allier n°6 du 4 avril 2013 portant création du FICT, et n°2/B du 18 juillet 2013 portant règlement du FICT,

Vu le dispositif des contrats communaux d'aménagements de bourg instaurés par le Département de l'Allier et co-financés par Vichy Communauté, dont les dispositions ont été adoptées par la délibération n°10 du 25 mars 2010,

Vu la délibération du 18 juin 2015 relative au soutien de VVA aux projets d'investissements des communes et portant prorogation des dispositions du FICT 2013-2014 sur la période 2015-2020 tout en permettant le cumul du plafond annuel du FICT sur la période 2015-2020 (soit 6 années),

Vu les délibérations du Conseil communautaire de Vichy Val d'Allier du 24 septembre 2015 relative à la 1ère programmation FICT 2015-2020, du 25 février 2016 relative à la 2ème programmation FICT 2015-2020, du 15 septembre 2016 relative à la 3ème programmation FICT 2015-2020, du 8 décembre 2016 relative à la 4ème programmation FICT 2015-2020, du 30 mars 2017 relative à la 5^{ème} programmation du FICT 2015-2020, et du 22 juin relative à la 6^{ème} programmation FICT 2015-2020,

Vu les dossiers de demande déposés par les communes d'ABREST et de CREUZIER-LE-NEUF, et les demandes de modification déposées par les communes de BUSSET, de MAGNET et de SAINT-REMY-EN-ROLLAT au titre du FICT 2015-2020,

Considérant la volonté de Vichy Communauté de soutenir les politiques d'investissement des communes sur des projets d'intérêt commun permettant d'améliorer le cadre de vie et donc l'attractivité du territoire,

Considérant la nécessité d'arrêter une 7^{ème} liste de projets d'intérêt commun décrits dans la présente délibération,

Communes	Intitulé du projet	FICT Communes / Vichy Communauté			
		Montant global de l'opération (HT) d'intérêt commun	FICT annuel	FICT 2015-2020	FICT retenu au titre de l'opération
ABREST	Aménagement de voies douces le long de l'Allier	248 960 €	34 897 €	209 922 €	50 000 €
BUSSET	Installation d'un hangar métallique (modification du plan de financement)	6 870 €	13 700 €	82 200 €	3 435 €
CREUZIER-LE-NEUF	Acquisition de matériel (camion benne)	20 243 €	10 000 €	60 000 €	10 121 €
MAGNET	Réhabilitation de la Mairie (modification du plan de financement)	360 873 €	11 167 €	67 002 €	44 668 €
SAINT REMY EN ROLLAT	CCAB - tranches 1 et 2- (modification du plan de financement)	1 011 439 €	23 796 €	142 776 €	142 776 €
		Total programmation FICT : 251 000 €			

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- annule la délibération n°5 du 24 septembre 2015 relative à la 1ère programmation FICT 2015-2020 et la remplace par la présente délibération, uniquement pour la commune de SAINT-REMY-EN-ROLLAT,
- annule la délibération n°7 du 15 septembre 2016 relative à la 1ère programmation FICT 2015-2020 et la remplace par la présente délibération, uniquement pour la commune de MAGNET,
- annule la délibération n°20B du 30 mars 2017 relative à la 5ème programmation FICT 2015-2020 et la remplace par la présente délibération, uniquement pour la commune de BUSSET,
- autorise le Président à signer les contrats FICT, sur la base du modèle annexé à la délibération n°6 du 18 juin 2015 du Conseil Communautaire de Vichy Val d'Allier, avec chaque commune concernée,
- autorise le Président et le directeur général des services à mettre en œuvre les dispositions nécessaires à l'application des contrats entre Vichy Communauté et les communes.

Les crédits correspondant sont inscrits au budget 2017 - chapitre 204.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 28 septembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 13 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28
SEPTEMBRE 2017 - FICT 2015-2020 - 7EME PROGRAMMATION

.....
Date de décision: 28/09/2017

Date de réception de l'accusé 04/10/2017
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 28SEP2017_13

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170928-28SEP2017_13-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 13.pdf (003-240300426-20170928-28SEP2017_13-DE-1-1_1.pdf)